



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 19/06/2026

Délibération n° AP-2026-45 – Adoption du compte administratif 2025 de la Régie de Transport Territoriale

L'an deux mil vingt six et le vendredi 19 juin à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILLE, Président.

Etaient présents :

Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Lucien ALEXANDER, M. Boris CHONG-SIT, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. Christian NOKO, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Mirta TANI, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Keena Annick LEONCE

Etaient représentés :

Monsieur Thibault LECHAT VEGA a donné procuration à Madame Sherly ALCIN, Madame Bernadette DUCLONA CONSTANT a donné procuration à Monsieur Raymond DEYE, Monsieur Emmanuel PRINCE a donné procuration à Monsieur Serge LONG HIM NAM, Monsieur Jean-Luk LEWEST a donné procuration à Monsieur Chester LEONCE, Madame Muriel BRIQUET a donné procuration à Monsieur Jessi AMERICAIN, Madame Isabelle PATIENT a donné procuration à Madame Audrey MARIE, Monsieur Félix DADA a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE, Madame Nelly DESMANGLES a donné procuration à Madame Catherine LÉO, Madame Léda GEORGES MATHURIN a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT, Monsieur René MONERVILLE a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Madame Marie-Lucienne RATTIER a donné procuration à Monsieur Philippe BOUBA, Madame Sergina TELON a donné procuration à Monsieur Boris CHONG-SIT, Monsieur Benféline WAARHEID a donné procuration à Monsieur Jean-Claude LABRADOR

Etaient absents :

M. Gabriel SERVILLE, M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Albéric BENTH, Mme Christiane BARBE, M. Crépin KEZZA, M. Claude PLENET, M. François RINGUET, Mme Isabelle VERNET, M. Enrico WILLIAM, M. Akama OPOYA, M. Rodolphe ALEXANDRE

Vu la Constitution,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n° AP-2026-52-11 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis du CESECEG (Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education de Guyane)

Entendu l'avis de la commission Aménagement du territoire, Logement, Politique de la ville et de l'habitat, Valorisation du patrimoine immobilier et foncier, Désenclavement, Transport, Energie, Déchets, Environnement, Biodiversité, Développement durable du 18/06/2026

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2026-52-11

ARTICLE 1 : ADOPTE le compte administratif et le compte de gestion 2025 de la Régie de Transport Territoriale de Guyane dont la synthèse est la suivante :

	Prévisions			Réalizations		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Titres	Mandats	Solde de l'année
Fonctionnement	1 253 755,12	1 253 755,12	0,00	1 025 557,43	1 033 204,55	-7 647,12
Investissement	1 790 562,89	1 790 562,89	0,00	169 221,86	148 405,09	20 816,77
Total	3 044 318,01	3 044 318,01	0,00	1 194 779,29	1 181 609,64	13 169,65

	Résultats exercices précédents			Restes à réaliser		Résultat global
	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Recettes	Dépenses	
Fonctionnement	7 997,12	0,00	350,00	0,00	0,00	350,00
Investissement	1 090 156,89	0,00	1 110 973,66	0,00	577 667,10	533 306,56
Total	1 098 154,01	0,00	1 111 323,66	0,00	577 667,10	533 656,56

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de l'Assemblée de Guyane à signer au nom et pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane tous les documents s'y afférents.

ARTICLE 3 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Guyane.

27 POUR	Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. François BAGADI, M. Lucien ALEXANDER, M. Patrick COSSET, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Mirta TANI, M. Jocelyn Roger THERESE
0 CONTRE	
16 ABSTENTION	Mme Catherine LÉO, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, Mme Nelly DESMANGLES, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Jean-Claude LABRADOR, Mme Violaine MACHICHI PROST, Mme Sergina TELON, M. Benféline WAARHEID, Mme Keena Annick LEONCE

NUL(S)	

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 19 juin 2026.

* Le Président

Publiée le 30/06/2026



Gabriel SERVILLE

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260619-AP-2026-45-DE
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026